



REDEVANCES AURIFÈRES OSISKO PUBLIE SES RÉSULTATS DU PREMIER TRIMESTRE 2017

(Montréal, 4 mai 2017) Redevances Aurifères Osisko Ltée (« la « Société » ou « Osisko ») (TSX et NYSE : OR) a le plaisir d'annoncer ses résultats pour le premier trimestre de 2017. Tous les montants sont en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Faits saillants – premier trimestre de 2017

- Nombre record trimestriel de 10 418 onces d'équivalent d'or¹ gagnées (une augmentation de 9 % comparativement au T1 2016²);
- Produits trimestriels de 17,1 millions de dollars (une augmentation de 10 % comparativement au T1 2016);
- Flux de trésorerie nets des activités d'exploitation de 12,0 millions de dollars (comparativement à 9,8 millions de dollars au T1 2016);
- Bénéfice net attribuable aux actionnaires d'Osisko de 4,1 millions de dollars, 0,04 \$ par action de base (comparativement à une perte nette de 0,1 million de dollars, 0,00 \$ par action de base au T1 2016);
- Bénéfice ajusté³ de 6,6 millions de dollars, 0,06 \$ par action de base³ (comparativement à 8,7 millions de dollars, 0,09 \$ par action de base au T1 2016);
- Trésorerie et équivalents de trésorerie de 423,6 millions de dollars au 31 mars 2017;
- Clôture d'une entente de flux argentifère de 33,0 millions de dollars US avec Taseko Mines Limited (« Taseko »); et
- Déclaration d'un dixième dividende trimestriel de 0,04 \$ par action ordinaire, payé le 17 avril 2017 aux actionnaires inscrits aux registres à la fermeture des bureaux le 31 mars 2017.

Faits saillants – avril/mai 2017

- Acquisition d'actions ordinaires supplémentaires de Barkerville Gold Mines Ltd (« Barkerville »), une entreprise associée à Osisko, pour 28,1 millions de dollars, augmentant la participation d'Osisko à 35,2 %;
- Acquisition d'une redevance supplémentaire de 0,75 % en rendement net de fonderie (« NSR ») sur le projet aurifère Cariboo de Barkerville pour une contrepartie en espèces de 12,5 millions de dollars, augmentant la redevance NSR détenue par Osisko dans le projet aurifère Cariboo à 2,25 % NSR au total; et
- Le 4 mai 2017, déclaration d'un onzième dividende trimestriel de 0,04 \$ par action ordinaire, payable le 17 juillet 2017 aux actionnaires inscrits aux registres à la fermeture des bureaux le 30 juin 2017.

¹ Les onces d'équivalent d'or gagnées comprennent les redevances NSR en or et en argent ainsi que d'autres redevances en espèces et un flux argentifère. L'argent a été converti en onces d'équivalent d'or en multipliant le nombre d'onces d'argent par le prix moyen de l'argent pour la période, puis divisé par le prix moyen de l'or pour la période. Les redevances en espèces ont été converties en onces d'équivalent d'or en divisant le produit associé par le prix moyen de l'or pour la période. Pour connaître le prix moyen des métaux utilisés, veuillez consulter la section Portefeuille de droits de redevances et de flux du rapport de gestion pour les trois mois terminés le 31 mars 2017 déposé sur www.sedar.com et sur www.sec.gov.

² Trois mois terminés le 31 mars 2016 ou premier trimestre de 2016 (« T1 2016 »).

³ « Bénéfice ajusté » et « Bénéfice ajusté par action » sont des mesures de performance financière non conformes aux IFRS qui n'ont aucune définition standard selon les normes IFRS. Se référer à la section « Mesures de la performance financière non conformes aux IFRS » du présent communiqué.

Sean Roosen, président du conseil d'administration et chef de la direction, commentant la performance du premier trimestre de 2017 : « Durant le premier trimestre, nous avons continué à mettre en œuvre notre stratégie établie au début de nos activités en juin 2014. Nous continuons à construire un solide portefeuille de redevances et de flux en complément à nos actifs clés Canadian Malartic et Éléonore. Nous sommes également très heureux de notre portefeuille de placements, lesquels affichent un retour sur investissement important grâce à leurs programmes de forage fructueux. »

Nombre record d'onces d'équivalent d'or gagnées au premier trimestre 2017

Le portefeuille de redevances et de flux de métaux de la Société a livré un nombre record trimestriel de 10 418 onces d'équivalent d'or au premier trimestre de 2017. Des productions plus élevées à Canadian Malartic, Island Gold et Veza, ainsi que la première livraison d'argent (Ag) issue de l'entente de flux argentifère avec Taseko, ont été les facteurs contribuant de façon importante au nombre record trimestriel d'onces d'équivalent d'or gagnées par la Société, tandis que la production à Éléonore a diminué comparativement au premier trimestre de 2016.

Redevances gagnées (en onces d'équivalent d'or)

	Pour les trois mois terminés le 31 mars	
	2017	2016
<u>Or</u>		
Canadian Malartic	7 483	7 122
Éléonore	1 582	2 070
Island Gold	416	212
Veza	349	-
Autres	150	27
	<u>9 980</u>	<u>9 431</u>
<u>Argent</u>		
Gibraltar (2 mois)	309	-
Canadian Malartic	127	102
Veza	2	-
	<u>438</u>	<u>102</u>
Total des onces d'équivalent d'or	<u>10 418</u>	<u>9 533</u>

Produits

	Trois mois terminés le 31 mars 2017			Trois mois terminés le 31 mars 2016		
	Prix moyen réalisé par once (\$)	Onces vendues	Total des produits (000 \$)	Prix moyen réalisé par once (\$)	Onces vendues	Total des produits (000 \$)
Or vendu	1 620	9 970	16 148	1 636	9 417	15 402
Argent vendu	24	30 928	736	20	8 100	160
Redevances (payées en espèces)	-	-	<u>242</u>	-	-	<u>44</u>
			17 126			15 606

Pour les premiers trimestres de 2017 et de 2016, 100 % des produits ont été générés par les métaux précieux et sont issus du Canada.

Survol des résultats financiers

- Produits de 17,1 millions de dollars, comparativement à 15,6 millions de dollars au premier trimestre de 2016;
- Bénéfice brut de 13,7 millions de dollars, comparativement à 12,6 millions de dollars au premier trimestre de 2016;
- Bénéfice d'exploitation de 6,2 millions de dollars, comparativement à 7,1 millions de dollars au premier trimestre de 2016;
- Bénéfice net attribuable aux actionnaires d'Osisko de 4,1 millions de dollars ou 0,04 \$ par action de base et diluée, comparativement à une perte nette de 0,1 million de dollars ou 0,00 \$ par action de base et diluée au T1 2016;
- Bénéfice ajusté⁴ de 6,6 millions de dollars ou de 0,06 \$ par action de base⁴, comparativement à 8,7 millions de dollars ou à 0,09 \$ par action de base au premier trimestre de 2016;
- Flux de trésorerie nets générés par les activités d'exploitation de 12,0 millions de dollars, comparativement à 9,8 millions de dollars au premier trimestre de 2016.

Les produits ont augmenté au premier trimestre de 2017 en raison de redevances en nature gagnées et vendues plus élevées. Les redevances aurifères gagnées de la mine Canadian Malartic ont augmenté de 5 % ou de 361 onces (les ventes ont augmenté de 388 onces), les redevances en or reçues et vendues de la mine Island Gold ont augmenté de 204 onces et les redevances en or reçues de la mine Vezza ont atteint 349 onces (aucune reçue au premier trimestre de 2016; 449 onces ont été vendues au premier trimestre de 2017). De plus, Osisko a reçu et vendu sa première livraison de 21 616 onces d'argent (correspondant à deux mois de production) relativement au flux argentifère de Gibraltar. Ces augmentations ont été en partie contrebalancées par une diminution de 24 % ou de 488 onces d'or reçues et vendues de la mine Éléonore. Le prix de vente moyen par once d'or en dollars canadiens était légèrement moins élevé au premier trimestre de 2017, avec une valeur de 1 620 \$, comparativement à 1 636 \$ au premier trimestre de 2016.

Le bénéfice brut a atteint 13,7 millions de dollars au premier trimestre de 2017, comparativement à 12,6 millions de dollars au premier trimestre de 2016 en raison de ventes plus élevées.

Au premier trimestre de 2017, le bénéfice d'exploitation s'est établi à 6,2 millions de dollars, comparativement à 7,1 millions de dollars à la même période en 2016. La baisse du bénéfice d'exploitation est principalement attribuable à l'augmentation des charges générales et administratives (« G&A »), en partie contrebalancé par des charges d'exploration et d'évaluation moins élevées, un bénéfice brut plus élevé et des coûts récupérés des entreprises associées plus élevés. La hausse des charges G&A est principalement le résultat de l'augmentation de la charge de rémunération fondée sur des actions reliée aux unités d'actions différées et aux unités d'actions avec restrictions (nombre plus élevé d'unités en circulation et prix de l'action à la clôture plus élevé) ainsi qu'à l'augmentation des frais généraux du fait que la Société est maintenant inscrite à la Bourse de New York.

L'augmentation du bénéfice net au premier trimestre de 2017 est principalement le résultat d'une perte de change moins élevée et des produits d'intérêts plus élevés, en partie contrebalancé par une diminution du bénéfice d'exploitation, du produits de dividende et du gain net sur placements, et par une augmentation des frais financiers et du montant de la quote-part de la perte d'entreprises associées.

⁴ Le « bénéfice ajusté » et le « bénéfice ajusté par action » sont des mesures de performance financière non conformes aux IFRS qui n'ont aucune définition standard selon les normes IFRS. Consulter la section « Mesures de la performance financière non conformes aux IFRS » du présent communiqué.

La diminution du bénéfice ajusté de 2,1 millions de dollars au premier trimestre de 2017 comparativement au premier trimestre de 2016 découle principalement d'une diminution du bénéfice d'exploitation de 0,9 million de dollars, d'une diminution des produits de dividendes de 1,6 million de dollars et d'une augmentation des charges financières de 0,4 million de dollars, en partie contrebalancés par une augmentation des produits d'intérêts de 0,7 million de dollars.

Les flux de trésorerie nets générés par les activités d'exploitation ont augmenté au premier trimestre de 2017 en raison de produits plus élevés et d'un impact négatif moins important de la variation des éléments hors caisse du fonds de roulement par rapport au premier trimestre de 2016.

Mise à jour sur les droits de redevances et de flux en production

Mine Canadian Malartic

L'un des actifs principaux de la Société est une redevance de 5 % NSR sur la propriété Canadian Malartic, située à Malartic, au Québec, et exploitée par le Partenariat Canadian Malartic (le « partenariat ») mis sur pied par Mines Agnico Eagle Ltée et Yamana Gold Inc. (les « partenaires »). À Canadian Malartic, les prévisions de production pour 2017 et 2018 ont été légèrement augmentées en raison d'un changement dans le plan minier de la durée de vie de la mine. Les partenaires ont indiqué que le plan révisé permet d'accéder plus rapidement à des zones à plus haute teneur qui sont situées plus profondément dans la fosse Canadian Malartic. Le partenariat prévoit actuellement des productions aurifères de 600 000 onces, 650 000 onces et 640 000 onces pour 2017, 2018 et 2019 respectivement⁵.

Le gouvernement du Québec a récemment annoncé l'approbation du projet d'expansion de Canadian Malartic. Le projet d'expansion permettra à la mine d'accéder à la zone Barnat, dont le minerai est plus tendre et permet des débits de traitement plus élevés. Les activités de production à Barnat devraient commencer à la fin de 2018, en fonction du moment du début de la construction de la déviation de la route⁵. Dans le cadre de l'approbation, certains paramètres d'exploitation ont été modifiés et clarifiés, ce qui devrait améliorer l'efficacité opérationnelle de Canadian Malartic.

Canadian Malartic (Zones Odyssey)⁵

Au premier trimestre de 2017, le partenariat a annoncé une première estimation des ressources minérales présumées pour les zones Odyssey à la mine Canadian Malartic. La propriété Odyssey se situe du côté est de la propriété Canadian Malartic, approximativement 1,5 kilomètre à l'est de la limite actuelle de la fosse à ciel ouvert Canadian Malartic. Des premières ressources minérales présumées de 1,43 millions d'onces (20,7 millions de tonnes à une teneur de 2,15 grammes d'or par tonne « g/t ») pour les zones Odyssey Nord et Sud ont été définies. Le partenariat a annoncé un potentiel de production souterraine à court terme (2018-2020) à partir d'Odyssey Sud. Osisko est titulaire d'une redevance de 5 % NSR sur la zone Odyssey Sud et d'une redevance de 3 % NSR sur la zone Odyssey Nord.

Mine Éléonore

L'autre actif clé d'Osisko est une redevance de 2,0 % à 3,5 % NSR sur la propriété aurifère Éléonore située dans la région de la Baie James, au Québec, et exploitée par Goldcorp Inc. (« Goldcorp »). La production aurifère envisagée en 2017 est de 315 000 onces (+/-5 %)⁶. L'augmentation comparativement à 2016 est attribuable à l'accroissement de production à la mine. Une étude sur la

⁵ Veuillez vous référer au communiqué de presse d'Agnico Eagle daté du 15 février 2017 et intitulé : « Agnico Eagle présente ses résultats du quatrième trimestre et de l'ensemble de l'exercice de 2016 »

⁶ Veuillez vous référer au communiqué de presse de Goldcorp daté du 15 février 2017 et intitulé : « Goldcorp Reports Fourth Quarter and Full Year 2016 Results »

durée de vie de la mine est en cours afin de déterminer une cadence de production viable sur le gisement Roberto.

Goldcorp a annoncé⁷ que la production d'or à Éléonore pour le premier trimestre de 2017 était de 16 % plus élevée qu'au premier trimestre de 2016, conformément au calendrier d'accroissement en cours. Les onces de redevances reçues par Osisko sont moins élevées au premier trimestre de 2017 comparativement à la même période en 2016, en raison du retard d'un mois sur les livraisons des onces produites. Goldcorp a aussi annoncé une augmentation de 23 % du nombre de tonnes exploitées au premier trimestre de 2017 par rapport au premier trimestre de 2016, du fait du taux de développement dans le minerai plus élevé et de l'utilisation d'équipement minier additionnel, en plus de l'augmentation à 92 % de la récupération de l'or, qui se rapproche du taux de 93 % à 94 % prévu dans le dernier rapport technique NI 43-101 sur l'exploitation d'Éléonore⁸. Goldcorp prévoit que l'accroissement de la production à un taux de 7 000 tonnes par jour continuera jusqu'en 2018, avec l'ajout d'un cinquième niveau d'exploitation.

Osisko félicite l'équipe de la mine Éléonore qui s'est vue décerner le prestigieux prix John T. Ryan reçu durant le congrès annuel 2017 de l'Institut Canadien des mines pour son exceptionnel bilan en matière de sécurité.

Mine Gibraltar

Au premier trimestre de 2017, Osisko a fait l'acquisition de Gibraltar Mines Ltd (« Gibco »), une filiale en propriété exclusive de Taseko détenant un intérêt de 75 % dans la mine de cuivre Gibraltar (« Gibraltar »), d'un flux argentifère lié à l'argent produit à Gibraltar, située en Colombie-Britannique, au Canada. Osisko a versé à Taseko un montant de 33,0 millions de dollars US (44,3 millions de dollars) en espèces pour le flux argentifère. De plus, Osisko effectuera des paiements continus de 2,75 \$ US à Taseko par once d'argent livrée.

Osisko recevra de Taseko un montant équivalent à 100 % de la quote-part de la production d'argent de Gibco jusqu'à ce que 5,9 millions d'onces d'argent lui aient été livrées et 35 % de la quote-part de la production d'argent de Gibco par la suite. Gibraltar est la deuxième plus importante mine de cuivre à ciel ouvert au Canada et la quatrième plus importante en Amérique du Nord. La production annuelle moyenne sur la durée de vie de la mine Gibraltar est d'environ 140 millions de livres de cuivre et 2,6 millions de livres de molybdène. Avec d'importantes réserves de 3,2 milliards de livres de cuivre récupérable et 58 millions de livres de molybdène, la durée de vie estimée du projet est de 23 ans (réserves prouvées et probables en date du 1er janvier 2016). L'acquisition devrait augmenter la production d'Osisko d'environ 200 000 onces d'argent pour les 14 prochaines années, augmentant à une moyenne de 350 000 onces d'argent pour les années restantes du total des 23 années de durée de vie des réserves de Gibraltar. Tout argent qui sera livré après le 1er janvier 2017 est assujéti au flux. Osisko a reçu sa première livraison de 21 616 onces d'argent en mars (correspondant aux mois de janvier et février) et une deuxième livraison de 20 982 onces d'argent pour le mois de mars a été reçue après la fin du trimestre.

Mine Island Gold⁹

Au premier trimestre de 2017, Mines Richmond inc. (« Richmond ») a annoncé que la mine Island Gold devrait être en mesure de livrer une croissance de la production et de dépasser les niveaux de production records atteints par Richmond en 2016 d'un maximum de 12 %, grâce à une plus grande

⁷ Veuillez vous référer au rapport de gestion de Goldcorp pour les trois mois terminés le 31 mars 2017.

⁸ Veuillez vous référer au rapport technique NI 43-101 de Goldcorp daté du 31 décembre 2015 et intitulé : « Éléonore Operations, Quebec, Canada, NI 43-101 Technical Report »

⁹ Veuillez vous référer au communiqué de presse de Richmond daté du 2 février 2017 et intitulé : « Richmond annonce ses prévisions pour 2017 et souligne que... »

productivité minière souterraine et à l'usine de 900 tonnes par jour à une teneur en or moyenne de 8,9 g/t. La production annuelle à Island Gold pour 2017 devrait augmenter à un niveau de 87 000 à 93 000 onces.

Mise à jour du portefeuille de placements

Au cours des trois mois terminés le 31 mars 2017, Osisko a acquis des placements d'une valeur de 62,8 millions de dollars et a vendu des placements d'un montant de 22,5 millions de dollars, pour un gain enregistré au cumul des autres éléments du résultat global de 1,4 million de dollars (1,2 million de dollars après impôts sur le revenu).

Le tableau ci-dessous présente la valeur comptable et la juste valeur des placements en titres négociables au 31 mars 2017 (en milliers de dollars) :

Titres négociables	Valeur comptable ⁽ⁱ⁾	Juste valeur ⁽ⁱⁱ⁾
	\$	\$
Entreprises associées	111 223	234 331
Autres sociétés	106 887	106 887
	218 110	341 218

(i) La valeur comptable représente le montant enregistré au bilan, lequel correspond à la méthode de la mise en équivalence pour les placements en titres négociables d'entreprises associées et la juste valeur pour les investissements en titres négociables dans les autres sociétés, conformément à la norme IFRS 9, *Instruments financiers*.

(ii) La juste valeur correspond au cours du marché des placements sur une bourse reconnue au 31 mars 2017.

En date du 31 mars 2017, la juste valeur des placements en titres négociables excède son coût d'acquisition au comptant de 132,0 millions de dollars. À la fin du premier trimestre de 2017, la Société a réalisé un gain de 17,3 millions de dollars (15,9 millions de dollars après impôts).

Minière Osisko inc.

Au 4 mai 2017, la Société détient 28 372 709 actions ordinaires correspondant à une participation de 15,3 % dans Minière Osisko. Osisko détient une redevance totale de 1,5 % NSR sur le projet aurifère Lac Windfall (« Windfall »). Minière Osisko réalise actuellement un programme de forage de 400 000 mètres sur Windfall. En 2016, la Société a fait l'acquisition d'actions ordinaires de Minière Osisko pour 6,8 millions de dollars et, durant le premier trimestre 2017, a fait l'acquisition d'actions ordinaires additionnelles pour 17,7 millions de dollars.

Ressources Falco Ltée¹⁰

Au 4 mai 2017, la Société détient 20 826 005 actions ordinaires correspondant à une participation de 13,3 % dans Ressources Falco Ltée (« Falco »). En 2016, Falco a publié une évaluation économique préliminaire initiale sur le projet Horne 5. Falco travaille actuellement sur une étude de faisabilité, qui doit être publiée à la fin du deuxième trimestre ou au début du troisième trimestre de 2017, et sur une étude d'impact sur l'environnement pour le projet Horne 5 qui doit être publiée à la fin de l'année 2017. En février 2017, Falco a aussi annoncé qu'elle avait débuté une campagne de forage

¹⁰ Veuillez vous référer au communiqué de presse de Falco daté du 20 février 2017 et intitulé : « Falco débute un programme de forage de 40 000 mètres »

d'exploration de 40 000 mètres sur son imposante position de terrain de 668 km² dans le camp de Rouyn-Noranda, qui entoure son projet Horne 5 détenu à 100 %.

En mai 2016, Osisko a octroyé à Falco un prêt de 10,0 millions de dollars ayant une échéance de 18 mois et portant intérêt à un taux de 7 %. En vertu des modalités du financement, Falco et Osisko devront négocier, d'ici la fin du mois d'octobre 2017, les termes, les conditions et la structure d'une entente de flux d'argent et/ou d'or (« l'entente de flux ») par laquelle Osisko pourra fournir à Falco une partie du capital de développement requis pour construire le projet Horne 5. Dans ce cas, le montant en capital du prêt et les intérêts cumulés seront déduits du dépôt du flux. À la date d'échéance, si Falco et Osisko n'ont pas conclu d'entente de flux, le montant en capital du prêt sera converti en une redevance de 1 % NSR sur le projet Horne 5 et les intérêts cumulés seront payés en espèces.

Barkerville Gold Mines Ltd.¹¹

Au 4 mai 2017, la Société détient 61 090 863 actions ordinaires correspondant à une participation de 35,2 % dans Barkerville. Barkerville se concentre sur le développement de son imposant ensemble de propriétés situé dans le district minier historique Cariboo au centre de la Colombie-Britannique. Barkerville réalise actuellement un programme de forage d'exploration de 130 000 mètres et a annoncé qu'elle avait reçu tous les permis nécessaires au démarrage de la production à son projet souterrain Bonanza Ledge à une cadence initiale de 150 000 tonnes par année. En avril 2017, Barkerville a annoncé une nouvelle découverte issue de la phase II de son programme de forage actuellement en cours à Island Mountain et Valley Zone, sur son projet aurifère Cariboo.

En avril 2017, Osisko a fait l'acquisition d'une redevance additionnelle de 0,75 % NSR sur le projet aurifère Cariboo pour une contrepartie en espèces de 12,5 millions de dollars, portant la redevance totale détenue par Osisko à 2,25 % NSR. L'octroi de la redevance additionnelle a annulé le droit d'acquisition de redevance d'Osisko qui lui avait été octroyé à la suite d'une entente d'investissement entre Osisko et Barkerville le 5 février 2016. Toutefois, Osisko conserve un droit de premier refus relié à toute entente de flux d'or reçu par Barkerville relativement au projet aurifère Cariboo.

Labrador Iron Ore Royalty Corporation (« LIORC »)

Au cours du quatrième trimestre de 2016 et en janvier 2017, Osisko a vendu sa participation de 9,8 % dans LIORC. La Société a reçu un produit de 113,4 millions de dollars (incluant 98,2 millions de dollars en 2016). Depuis le placement initial dans LIORC, la Société a reçu 10,7 millions de dollars en dividendes (incluant 6,3 millions de dollars en 2016 et 0,2 million de dollars en 2017). Un retour sur investissement de 17,4 %¹² a été réalisé sur l'investissement dans LIORC. Puisque la participation d'Osisko a été entièrement liquidée, la Société ne recevra plus de produits de dividendes à l'avenir.

Activités d'exploration et évaluation

En vigueur le 4 octobre 2016, Osisko a conclu une entente d'acquisition de participation en exploration avec Minière Osisko, laquelle a été modifiée en 2017 afin de créer deux ententes d'acquisition de participation. L'amendement était requis en raison de l'entente d'option concernant le projet Kan avec Barrick Gold Corporation.

¹¹ Veuillez vous référer au communiqué de presse de Barkerville daté du 17 avril 2017 et intitulé : « BGM intersects 19.20 g/t AU over 54.40 meters and 11.42 g/t AU over 28.55 meters at shaft zone » et au site de Barkerville au www.barkervillegold.com et sur SEDAR pour des informations additionnelles.

¹² Le retour total sur investissement est une mesure de performance financière non conforme aux IFRS qui n'a aucune définition standard selon les normes IFRS. Le calcul du retour total sur investissement est la somme des gains en capital et des dividendes, divisée par le coût de l'investissement et représente le retour reçu durant la durée totale de l'investissement.

En raison de cette transaction, les activités d'exploration et d'évaluation ont été grandement réduites et seront concentrées sur le projet Coulon (secteur de la Baie-James). Le nombre total d'employés était de 32 en date du 31 mars 2017, une réduction de 51 % comparativement à la période correspondante en 2016, principalement en raison de l'entente d'acquisition de participation en exploration. Durant le premier trimestre de 2017, Osisko a investi 0,9 million de dollars, net des crédits d'impôt, en activités d'exploration et d'évaluation sur le projet Coulon.

Concernant le projet Coulon, un programme de forage a été entrepris en janvier 2016 et s'est poursuivi jusqu'au printemps 2016. Au cours de l'exercice 2016, 30 nouveaux trous de forage ont été réalisés et un trou de forage a été prolongé, pour un total de 23 075 mètres. Un programme de forage de 10 000 mètres et une étude économique préliminaire ont été entrepris au premier trimestre de 2017.

Dividendes

Osisko a déclaré des dividendes pour les 11 derniers trimestres consécutifs.

Le 17 avril 2017, Osisko a payé un dixième dividende trimestriel de 0,04 \$ par action ordinaire aux actionnaires inscrits aux registres à la fermeture des bureaux en date du 31 mars 2017.

Le 4 mai 2017, Osisko a déclaré un onzième dividende trimestriel de 0,04 \$ par action ordinaire payable le 17 juillet 2017 aux actionnaires inscrits aux registres à la fermeture des bureaux en date du 30 juin 2017.

Perspectives pour 2017

Les perspectives d'Osisko quant aux droits de redevance et de flux pour 2017 reposent sur les prévisions publiques disponibles, en particulier les prévisions pour la mine Canadian Malartic telles qu'elles sont publiées par Yamana et Agnico Eagle, celles pour la mine Éléonore publiées par Goldcorp, et celles pour la mine Island Gold publiées par Mines Richmond. Lorsque les prévisions publiques sur des propriétés ne sont pas disponibles, Osisko obtient des prévisions internes de la part des exploitants ou se base sur les meilleures estimations de la direction.

Les onces d'équivalent d'or attribuables pour 2017 demeurent les mêmes que les objectifs précédents et sont estimées entre 43 300 et 46 100 comme suit :

	<u>2017</u>
Canadian Malartic	30 500 – 31 500
Éléonore	6 800 – 7 000
Island Gold	1 400 – 1 600
Flux de Gibraltar	2 600 – 3 000
Autres	2 000 – 3 000
Onces d'équivalent d'or	<u>43 300 – 46 100</u>

Pour nos objectifs en 2017, les redevances en argent et en espèces ont été converties en onces d'équivalent d'or, à partir d'un prix des matières premières de 1 250 \$ US par once d'or et de 18 \$ US par once d'argent et d'un taux de change (\$ CA/\$ US) de 1,30.

Mesures de la performance financière non conformes aux IFRS

La Société a inclus certaines mesures non conformes aux IFRS, y compris le « bénéfice ajusté » et le « bénéfice ajusté par action » afin d'ajouter de l'information à ses états financiers consolidés, lesquels sont présentés conformément aux IFRS.

La Société croit que ces mesures, ainsi que les mesures déterminées en conformité avec les normes IFRS, permettent aux investisseurs de mieux comprendre et d'évaluer le rendement sous-jacent de la Société. Les mesures non conformes aux IFRS n'ont pas de signification normalisée prescrite en vertu des IFRS et, par conséquent, elles peuvent ne pas être comparables aux mesures similaires employées par d'autres sociétés. Les données visent à fournir de l'information supplémentaire et ne doivent pas être considérées seules ou comme substituts aux mesures de performance préparées en conformité avec les IFRS.

Afin de choisir une méthode de calcul, la Société a examiné, au cours du premier trimestre de 2016, les méthodes similaires employées par ses pairs pour calculer leur bénéfice ajusté. Après cet examen, la Société a décidé d'exclure les gains et pertes de change de son bénéfice ajusté et de son bénéfice ajusté par action puisqu'ils ne reflètent pas la performance opérationnelle de la Société.

Bénéfice ajusté et bénéfice ajusté par action

Le « bénéfice ajusté » est défini comme le « bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires d'Osisko » moins certains éléments : le « gain (la perte) de change », la « dépréciation d'actifs d'exploration et d'évaluation », les « gains (les pertes) à la cession d'actifs d'exploration et d'évaluation », la « radiation d'immobilisations corporelles », le « gain latent (perte latente) sur placements », la « dépréciation d'actifs financiers et de placements dans des entreprises associées », la « quote-part du gain (de la perte) d'entreprises associées », la « charge d'impôts sur le résultat différés » ainsi que d'autres éléments inhabituels comme les frais de transaction.

Le bénéfice ajusté par action est obtenu en divisant le « bénéfice ajusté » par le « nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation » pour la période.

	Trois mois terminés le 31 mars	
	2017	2016
(en milliers de dollars, à l'exception des données par action)	\$	\$
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires d'Osisko	4 076	(60)
Ajustements :		
Perte de change	1 415	13 720
Gain latent sur placements	(2 024)	(5 155)
Quote-part de la perte d'entreprises associées	1 445	982
Charge (recouvrement) d'impôts sur le résultat différés	1 721	(764)
Bénéfice ajusté	6 633	8 723
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	106 543	99 093
Bénéfice ajusté par action	0,06	0,09

Conférence téléphonique sur les résultats du premier trimestre 2017

Osisko tiendra une conférence téléphonique le vendredi 5 mai 2017 à 11:00 HAE afin de présenter et de discuter de ses résultats du premier trimestre de l'année 2017.

Les personnes intéressées à participer à la conférence téléphonique sont priées de composer le 1-(647) 788-4922 (appels internationaux), ou le 1-(877) 223-4471 (sans frais en Amérique du Nord). Un téléphoniste redirigera les participants à la conférence téléphonique.

Il sera possible d'écouter l'enregistrement de la conférence à partir du 5 mai 2017 à 14h00 HAE jusqu'à 23h59 HAE le 12 mai 2017 en composant le 1-(800) 585-8367 (sans frais en Amérique du Nord) ou le 1-(416) 621-4642, puis le code d'accès 13788083.

À propos de Redevances Aurifères Osisko Ltée

Redevances Aurifères Osisko est une société de redevances intermédiaire de métaux précieux axée sur les Amériques ayant débuté ses activités en juin 2014. La Société détient plus de 50 redevances, incluant une redevance de 5 % NSR sur la mine Canadian Malartic (Canada) et une redevance de 2,0-3,5 % NSR sur la mine Éléonore (Canada). La Société maintient une solide position financière avec des liquidités de 423,6 millions de dollars en date du 31 mars 2017 et a distribué 35,1 millions de dollars en dividendes à ses actionnaires au cours des neuf derniers trimestres. Osisko détient également un portefeuille d'investissements dans des sociétés publiques, incluant des participations de 15,3 % dans Minière Osisko inc., 13,3 % dans Ressources Falco Ltée et 35,2 % dans Barkerville Gold Mines Ltd.

Le siège social d'Osisko est situé au 1100, avenue des Canadiens-de-Montréal, bureau 300, Montréal, Québec, H3B 2S2.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter Redevances Aurifères Osisko :

Vincent Metcalfe
Vice-président, relations aux investisseurs
Tél. (514) 940-0670
vmetcalfe@osiskogr.com

Joseph de la Plante
Vice-président, développement corporatif
Tél. (514) 940-0670
jdelaplante@osiskogr.com

Énoncés prospectifs

Certains énoncés compris dans ce communiqué peuvent être considérés comme des « énoncés prospectifs ». Tous les énoncés dans ce communiqué qui ne sont pas des faits historiques et qui font référence à des événements futurs, des développements ou des performances qu'Osisko prévoit, y compris les attentes de la direction concernant la croissance d'Osisko, les résultats d'exploitation, les estimations des recettes futures, les exigences de capital supplémentaire, l'estimation des réserves minières et des ressources minérales, les estimations de production, les coûts de production et des revenus, la demande future et les prix des produits de base, les perspectives et occasions d'affaires sont des énoncés prospectifs. En outre, les énoncés prospectifs (y compris les données figurant dans les tableaux) sur les réserves et les ressources et les onces d'or équivalent sont des énoncés prospectifs, car ils impliquent l'évaluation implicite, fondée sur certaines estimations et hypothèses et aucune assurance ne peut être donnée que les estimations seront réalisées. Les énoncés prospectifs sont des énoncés qui ne sont pas des faits historiques et qui peuvent généralement, mais pas forcément, être identifiés par l'emploi de mots comme « prévoit », « planifie », « anticipe », « croit », « a l'intention », « estime », « projette », « potentiel », « échéancier », et autres expressions semblables ou des variations (incluant les variantes négatives), ou des énoncés à l'effet que des événements ou des conditions « se produiront », « pourraient » ou « devraient » se produire, incluant notamment, mais sans s'y limiter, le rendement des actifs d'Osisko, la réalisation des avantages découlant de son portefeuille d'investissements et des transactions, et l'estimation des onces d'équivalent d'or à recevoir en 2017. Bien qu'Osisko soit d'avis que les attentes exprimées dans ces énoncés prospectifs se fondent sur des hypothèses raisonnables, ces énoncés comportent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs et ne garantissent pas les résultats futurs, et les résultats réels pourraient différer sensiblement des résultats prévus dans les énoncés prospectifs. Parmi les facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des résultats prévus dans les énoncés prospectifs, citons notamment les fluctuations des prix des commodités qui sous-tendent les redevances et flux détenus par Osisko (or et argent); les fluctuations de la valeur du dollar canadien par rapport au dollar américain; les changements réglementaires dans les gouvernements nationaux et locaux, y compris l'octroi des permis et les et les politiques fiscales; la réglementation et les développements politiques ou économiques dans les juridictions où sont situées les propriétés dans lesquelles Osisko détient une redevance, un flux ou autre intérêt ou par l'entremise desquelles ils sont détenus; les risques liés aux exploitants des propriétés dans lesquelles Osisko détient une redevance ou un flux; les opportunités d'affaires qui deviennent disponibles, ou sont poursuivis par Osisko; la disponibilité continue de capital et de financement et le marché ou les conditions économiques générales; les litiges concernant tout titre, permis ou licence liés à des intérêts sur l'une des propriétés dans laquelle Osisko détient une redevance, un flux ou un autre droit; une issue défavorable d'un litige relié à une quelconque propriété dans laquelle Osisko détient une redevance, un flux ou un droit; des difficultés relatives au développement, à l'obtention de permis, aux infrastructures, à l'exploitation ou aux aspects techniques sur l'une des propriétés dans laquelle Osisko détient une redevance, un flux ou un autre droit; des différences dans la cadence et l'échéancier de production par rapport aux estimations de ressources ou aux prévisions de production faites par les exploitants des propriétés dans laquelle Osisko détient une redevance, un flux ou un autre droit; les risques et les dangers liés à l'exploration, au développement et à l'exploitation minière sur l'une des propriétés dans laquelle Osisko détient une redevance, un flux ou d'autres intérêts, y compris, mais sans s'y limiter, les conditions géologiques inhabituelles ou imprévues et métallurgiques, des affaissement ou des effondrements de terrains, les inondations et autres catastrophes naturelles ou des troubles civils ou d'autres risques non assurés. Les énoncés prospectifs figurant dans ce communiqué de presse sont basées sur des hypothèses jugées raisonnables par la direction incluant notamment: l'exploitation continue des propriétés dans laquelle Osisko détient une redevance, un flux ou d'autres intérêts par les propriétaires ou les opérateurs de ces propriétés de manière conforme aux pratiques antérieures; l'exactitude des énoncés publics et de la divulgation faites par les propriétaires ou les opérateurs de ces propriétés sous-jacentes; l'absence de changement défavorable important dans le prix des commodités qui sous-tendent le portefeuille d'actifs; aucun changement défavorable à l'égard d'une propriété à l'égard de laquelle Osisko détient une redevance, un flux ou autre intérêt; l'exactitude de la divulgation publique des attentes relatives au développement de propriétés sous-jacentes qui ne sont pas encore en production; et l'absence d'autres facteurs qui pourraient entraîner que les actions, événements ou résultats réels diffèrent de ceux prévus, estimés ou attendus.

Pour plus de détails au sujet de ces facteurs et hypothèses ainsi que des autres facteurs et hypothèses qui sous-tendent les énoncés prospectifs émis dans le présent communiqué, se reporter à la section intitulée « Facteurs de risque » de la plus récente notice annuelle d'Osisko déposée auprès des commissions en valeurs mobilières canadiennes, et disponibles en versions électroniques sous le profil de l'émetteur d'Osisko sur SEDAR, au www.sedar.com, et auprès de la Securities and Exchange Commission (« SEC ») aux États-Unis, sur EDGAR, au www.sec.gov. L'information prospective présentée dans le présent communiqué reflète les attentes de la Société au moment de l'émission du présent communiqué et est sujette à changement après cette date. La Société décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser tout énoncé prospectif, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement, à l'exception de ce qui est exigé par la loi.

Redevances Aurifères Osisko Itée

Bilans consolidés

(non audités)

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens)

	31 mars 2017	31 décembre 2016
	\$	\$
Actif		
Actif courant		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	423 567	499 249
Placements temporaires	2 547	2 100
Comptes débiteurs	6 223	8 416
Autres actifs	807	974
	<u>433 144</u>	<u>510 739</u>
Actif non courant		
Placements dans des entreprises associées	111 223	82 902
Autres placements	121 336	108 409
Droits de redevances et de flux	534 377	494 768
Immobilisations corporelles	277	266
Exploration et évaluation	100 924	100 038
Goodwill	111 204	111 204
Impôts sur le résultat différés	9 084	7 978
	<u>1 421 569</u>	<u>1 416 304</u>
Passif		
Passif courant		
Comptes créditeurs et frais courus	4 244	7 438
Dividendes à payer	4 264	4 266
Provisions et autres passifs	5 311	4 153
	<u>13 819</u>	<u>15 857</u>
Passif non courant		
Dette à long terme	46 005	45 780
Provisions et autres passifs	14 186	12 433
Impôts sur le résultat différés	128 842	127 930
	<u>202 852</u>	<u>202 000</u>
Capitaux propres		
Capital-actions	910 474	908 890
Bons de souscription	30 901	30 901
Surplus d'apport	11 735	11 411
Composante capitaux propres de la débenture convertible	3 091	3 091
Cumul des autres éléments du résultat global	9 081	7 838
Bénéfices non répartis	251 635	250 306
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de Redevances Aurifères Osisko Itée	<u>1 216 917</u>	<u>1 212 437</u>
Participations ne donnant pas le contrôle	1 800	1 867
Total des capitaux propres	<u>1 218 717</u>	<u>1 214 304</u>
	<u>1 421 569</u>	<u>1 416 304</u>

Redevances Aurifères Osisko Ltée

États consolidés des résultats

Pour les trois mois terminés les 31 mars 2017 et 2016

(non audités)

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens)

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
	\$	\$
Produits	17 126	15 606
Coût des ventes	(102)	(28)
Épuisement des droits de redevances et de flux	<u>(3 319)</u>	<u>(3 022)</u>
Bénéfice brut	13 705	12 556
Autres charges d'exploitation		
Générales et administratives	(6 155)	(3 862)
Développement des affaires	(2 265)	(2 195)
Exploration et évaluation	(42)	(164)
Coûts récupérés d'entreprises associées	<u>990</u>	<u>740</u>
Bénéfice d'exploitation	6 233	7 075
Produits d'intérêts	1 278	551
Produits de dividendes	-	1 572
Charges financières	(949)	(593)
Perte de change	(1 420)	(13 729)
Quote-part de la perte d'entreprises associées	(1 445)	(982)
Autres gains, nets	<u>2 024</u>	<u>5 215</u>
Bénéfice (perte) avant les impôts sur le résultat	5 721	(891)
Recouvrement (charge) d'impôts sur le résultat	<u>(1 721)</u>	<u>764</u>
Bénéfice net (perte nette)	<u>4 000</u>	<u>(127)</u>
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux :		
Actionnaires de Redevances Aurifères Osisko Ltée	4 076	(60)
Participations ne donnant pas le contrôle	(76)	(67)
Bénéfice net (perte nette) par action		
De base	0,04	-
Dilué (e)	0,04	-

Redevances Aurifères Osisko Ltée
États consolidés des flux de trésorerie
Pour les trois mois terminés les 31 mars 2017 et 2016
(non audités)

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens)

	2017	2016
	\$	\$
Activités d'exploitation		
Bénéfice net (perte nette)	4 000	(127)
Ajustements pour :		
Rémunération fondée sur des actions	2 662	1 559
Épuisement et amortissement	3 352	3 082
Quote-part de la perte d'entreprises associées	1 445	982
Perte nette (gain net) à l'acquisition de placements	2 598	(112)
Gain net découlant de la dilution de placements dans des entreprises associées	(4 833)	(653)
Gain net à la cession de placements	-	(3 410)
Variation de la juste valeur d'actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	211	(1 040)
Charge (recouvrement) d'impôts sur le résultat différés	1 721	(764)
Perte de change	1 415	13 720
Autres	450	265
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation avant la variation des éléments hors caisse du fonds de roulement	13 021	13 502
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement	(1 008)	(3 682)
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	<u>12 013</u>	<u>9 820</u>
Activités d'investissement		
Diminution (augmentation) nette des placements temporaires	(500)	100
Acquisition de placements	(62 819)	(5 608)
Produit de la cession de placements	22 512	2 145
Acquisition de droits de redevances et de flux	(42 928)	(29 500)
Produit de la vente de droits de redevances et de flux	-	3 630
Immobilisations corporelles	(44)	(47)
Exploration et évaluation, déduction faite des crédits d'impôt	1 242	(2 823)
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'investissement	<u>(82 537)</u>	<u>(32 103)</u>
Activités de financement		
Émission de débenture convertible	-	50 000
Émission d'actions ordinaires et de bons de souscription	869	174 932
Investissements de la part des participations ne donnant pas le contrôle	1 333	3 637
Frais d'émission	(41)	(7 760)
Frais de financement	-	(832)
Offre publique de rachat dans le cours normal des activités	(1 822)	-
Versement de dividendes	(4 082)	(3 474)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	<u>(3 743)</u>	<u>216 503</u>
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie avant l'incidence des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(74 268)	194 220
Incidence des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(1 415)	(13 720)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	<u>(75 683)</u>	<u>180 500</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie – début de la période	499 249	258 509
Trésorerie et équivalents de trésorerie – fin de la période	<u>423 567</u>	<u>439 009</u>